



>> Partenariat Crédit Mutuel

Entretien avec Mme Favard, conseiller engagements FRANCHE-COMTE SUD et M. Groeber, directeur des engagements CREDIT MUTUEL SUD ALSACE et FRANCHE COMTE

La Lettre : Fin 2007, le Crédit Mutuel et Franche-Comté Active ont signé une convention de partenariat afin de favoriser le financement des entreprises créées par des personnes en situation de précarité vis-à-vis de l'emploi. Un an après quel est votre constat ?

M. Groeber : Effectivement, le CREDIT MUTUEL a souhaité ce partenariat avec Franche-Comté Active car la philosophie développée par le réseau France Active dans le domaine de la création et reprise d'entreprises correspond tout à fait aux valeurs originelles de notre groupe et à notre volonté d'accompagner financièrement les porteurs de projets.

La Lettre : Très concrètement sur le terrain, comment le partenariat s'est-il traduit ?

M. Groeber : Une information très complète a été faite en direction du réseau afin d'expliquer le rôle et les différents

>> Actualités



Convention avec LCL, signée le 3 décembre 2008 par Christian SAUTTER, Jacques PIERRE et Jérôme SICOT, Directeur du marché des Professionnels et Petites Entreprises.

Cette convention, première du genre à être conclue par Franche-Comté Active avec une banque commerciale, comporte plusieurs axes dont le référencement par LCL de l'ensemble de la gamme des garanties gérées par FAG, l'instauration d'une procédure spécifique de mise en place des garanties, la réalisation d'un circuit de prescription entre LCL et les fonds territoriaux.

>> Une rencontre a été organisée au niveau régional pour définir les modalités de déclinaison de ce partenariat.



domaines d'intervention de Franche-Comté Active. Ceci a permis de sensibiliser le réseau à l'importance de l'approche de Franche-Comté Active sur ces financements qui sont évidemment les plus risqués. L'analyse très professionnelle et très approfondie du créateur, de son environnement, de ses motivations apportent un éclairage déterminant pour l'étude des demandes. Ce partenariat avec Franche-Comté Active nous permet d'avoir un double regard sur les dossiers.

La Lettre : Avec en toile de fonds la réforme des aides à la création d'entreprise, comment envisagez-vous votre rôle de partenaire dans le développement de l'activité du fonds territorial ?

Mme Favard : En ce qui me concerne, je siège régulièrement aux comités d'engagements qui ont pour objectif de décider de l'accord ou du refus des dossiers présentés. Ce partenariat représente un investissement important en terme de temps mais correspond bien à la volonté du CREDIT MUTUEL de s'impliquer dans les dispositifs qui œuvrent au service de la lutte contre l'exclusion et soutiennent le développement économique.



La Convention signée le 27/11/2008 avec OSEO par François Drouin, Président Directeur Général d'OSEO et Christian Sautter a pour objectif de favoriser l'accès au crédit bancaire des demandeurs d'emploi : OSEO reconnaît FAG comme organisme financier habilité à octroyer le Prêt à la Création d'entreprise en complément de ses garanties. France Active s'engage à mobiliser l'expertise du réseau ainsi que ses outils lors de la mobilisation du PCE.

La validation des PCE par France Active Garantie est effective depuis le 1^{er} décembre 2008. Elle fait l'objet d'un avis consultatif dans les comités d'engagements régionaux.

>> Parallèlement à la démarche liée au PCE, une rencontre a eu lieu entre les équipes de Franche-Comté Active et d'OSEO pour établir les bases d'échanges complémentaires.



FRANCHE-COMTE ACTIVE
21 C, rue Alain Savary - 25000 BESANÇON
Tél : 03 81 25 07 60 - Fax : 03 81 25 07 64
e-mail : contact@franchecomteactive.org
www.franchecomteactive.org

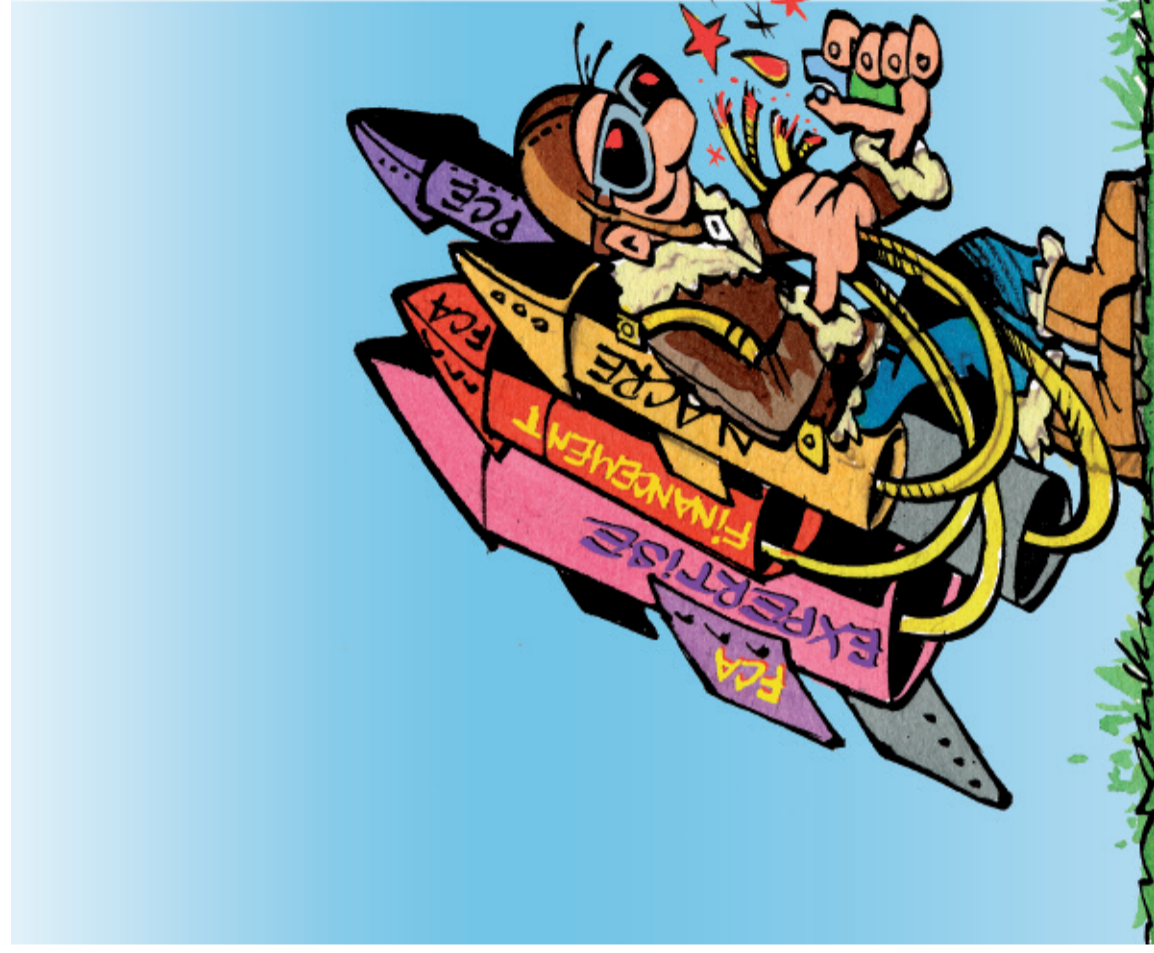


DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Eric Gignet
REDACTEUR EN CHEF : Frédéric Guiso
CHARGÉE DE PUBLICATION : Sandrine Maxit
PHOTOS : Franche-Comté Active
IMPRESSION : PikaPrint
41 chemin de Palente - 25000 Besançon

PARUTION ET DÉPÔT LÉGAL : mai 2009
Numéro ISSN : 1791-7334
Bénéficiaire du soutien financier du Conseil Régional de Franche-Comté, du Conseil Général du Doubs, du Conseil Général du Jura, du Conseil Général de la Haute-Saône, de la Maison de l'emploi et de la formation du Territoire de Belfort, de l'Etat (DRTEFP) et du Fond Social Européen (FSE)



FRANCHE-COMTE ACTIVE remercie l'ensemble des partenaires qui ont participé à la réalisation de la lettre et en particulier Gérard Mathieu.
NOS MEMBRES FONDATEURS : France Active - Caisse des dépôts et Consignations
Fondation Masrif - Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté



Inscrite dans la réforme des Nouvelles Aides à la CRéation d'Entreprise, Franche-Comté Active associe à sa démarche d'expertise des solutions de financements globalisées qui permettent d'assurer le démarrage de l'entreprise et d'affirmer son autonomie à terme.

La crise est là. La croissance du chômage incite de plus en plus de demandeurs d'emploi à créer leur propre activité au travers d'un projet de création ou de reprise d'entreprise. Ces initiatives individuelles doivent être encouragées car elles permettent de recréer localement du tissu économique. Pour autant, cette dynamique ne doit pas occulter les risques d'autant plus présents que les marchés perturbés par la crise sont incertains et en mutation. En effet, si la tentation est grande de démarrer une activité rapidement, tout projet doit se faire

dans une logique de construction très rigoureuse. L'analyse du marché, la structuration

du besoin de financement, le recours à des partenariats sont des éléments incontournables afin d'assurer la viabilité et l'autonomie de l'entreprise. Franche-Comté Active par son travail d'expertise, son implication dans le nouveau dispositif NACRE s'inscrit dans cette perspective avec pour point de mire : la pérennisation des entreprises et des emplois qui y sont liés.

Eric Gignet
Président de Franche-Comté Active



FRANCHE-COMTE ACTIVE
FINANÇEUR SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI

>> Magasin de Modélisme à Lure (70)

M. Alexandre Sainty



“Depuis quelques années déjà, l'idée d'avoir une petite entreprise était pour moi un but. La passion du modélisme et le manque de commerce spécialisé dans le domaine m'ont fait sauter le pas.

En étant demandeur d'emploi, j'ai eu un peu plus de mal à faire passer le projet au niveau des financeurs : il m'a fallu trouver un apport financier et prouver aux personnes concernées que je savais où je voulais aller, que j'étais quelqu'un de sérieux... sans Franche-Comté Active, mon projet n'aurait pas abouti... La banque a été rassurée... Vous avez apporté sur mon projet un oeil objectif, neutre, chose qui me faisait défaut... Ensemble, nous avons pu faire les ajustements nécessaires... et voir si le projet était viable ou pas... Aux futurs créateurs, je conseillerais de ne pas se priver de votre assistance, qui est vraiment un plus, et ce à toutes les étapes de la création... je leur dirais également qu'il faut être patient et persévérant...”

>> Commerce de produits exotiques à Danjoutin (90)

Mme Marie Line Brumier



“Ma motivation en tant que créatrice provient de difficultés professionnelles de mon besoin d'indépendance mais aussi de satisfaire les besoins des antillais de l'aire urbaine en produits exotiques. Les difficultés rencontrées étaient d'ordre financier, cela a été très difficile de trouver une banque acceptant mon projet malgré la garantie FGIF et mon apport personnel. Néanmoins j'ai été très satisfaite de ma collaboration avec Franche-Comté Active, elle m'a permis de pointer les points faibles, les erreurs de calculs, d'avoir une vision plus objective du montage du projet.

La garantie FGIF est un très bon argument auprès des banques, cependant elle n'ouvre pas toutes les portes, il faut que votre interlocuteur bancaire soit séduit par votre projet, c'est à ce moment que la garanti FGIF est pris en compte.

Mon conseil aux autres créateurs est de tenir bon, ne pas hésiter à demander conseils auprès des différents organismes. L'essentiel : croire en soi et en son projet est déjà un pas vers la réussite.”

NACRE et FRANCHE-COMTÉ ACTIVE, une nouvelle dynamique pour entreprendre

20 000 entreprises accompagnées chaque année dans le cadre du nouveau dispositif d'aide à la création et la reprise d'entreprise.

Au travers de cette réforme, l'Etat et la Caisse des Dépôts ont pour objectifs de réorganiser à l'échelon des territoires l'accompagnement et le financement des projets initiés par des créateurs ou repreneurs d'entreprises en situation de précarité vis-à-vis de l'emploi.

Franche-Comté Active impliquée depuis plus de trois ans dans l'accompagnement de ces publics est conventionnée sur la structuration financière et l'aide au démarrage et à l'accompagnement.

La mise en œuvre de NACRE, la déclinaison des nouveaux partenariats permet à Franche-Comté Active de mobiliser des ressources complémentaires afin de structurer les projets, de sécuriser le financement dans l'objectif d'affirmer l'autonomie de l'entreprise :

- France Active Garantie, permet aux créateurs demandeurs d'emploi d'accéder à l'emprunt professionnel tout en limitant leur cautionnement personnel à 50 % et de bénéficier de taux bancaires modérés (Intervention jusqu'à 65 % du prêt dans la limite de 30 500 €)
- Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes permet aux femmes créatrices d'entreprise d'accéder à l'emprunt professionnel en excluant toute caution personnelle (Intervention jusqu'à 70 % du prêt dans la limite de 27 000 €. Franche-Comté Active est délégataire du FGIF sur

les départements du Territoire de Belfort, du Jura et de la Haute-Saône.)

La mise en place au cas par cas de co-garantie avec d'autres cautions simples est possible.

- Partenaire d'OSEO, Franche-Comté Active intervient dans la validation du Prêt à la Création d'Entreprise en couplage à ces outils de garanties

- Prêt NACRE, prêt à la personne, à taux zéro de 1000 à 10000 € couplé à un prêt bancaire au minimum du même montant (engagement du créateur via le contrat autonomie)

- Facil'Bail, remplace le dépôt de caution d'un locataire auprès de son bailleur par une garantie bancaire (Intervention jusqu'à 70 % dans la limite de 10000 €.)

“L'activité TPE de Franche-Comté Active en 2008, c'est 384 k€ de montants de garanties soit 638 k€ d'emprunts mobilisés pour la création d'une trentaine d'emplois.”

NACRE, UNE ORGANISATION PAR PHASE

Phase 1 : appui au montage du projet signature du contrat autonomie

Phase 2 : structuration financière

Expertise
Analyse de la faisabilité du projet
Structuration du plan de financement
Mobilisation de solutions financières
Médiation bancaire et sollicitation des organismes partenaires
Décision du comité d'engagement

Phase 3 : aide au démarrage et à l'accompagnement

Sessions de formation collective
Suivi individualisé
Mise en œuvre d'outils de gestion et validation de leur appropriation par le chef d'entreprise

Autonomie de l'entreprise

Franche-Comté Active Intervention

La mobilisation du prêt NACRE intervient au cours de la phase métier 2 après expertise financière du projet et présentation au comité d'engagement. La présence d'un système de notation du risque basé à la fois sur les caractéristiques techniques et financières du projet ainsi que sur sa cohérence globale permet d'établir les points de fragilité et le degré de vigilance à apporter au cours du suivi du porteur de projet. De part son expérience en matière de gestion des risques, Franche-Comté Active assurera dans le cadre de la phase 3 le suivi des entreprises les plus cotées.

>> Librairie aux Rousses (39)

Mmes Claire Kerdommarec et Patricia Cavallin



“Passionnées de lecture toutes les deux en recherche d'activité et partant du constat qu'il manquait de librairie dans le secteur, nous sommes lancées. Le fait d'être en recherche d'emploi n'a pas été un frein. Nous avons pu bénéficier des soutiens spécifiques pour créer notre entreprise. L'intérêt d'un montage long et parfois laborieux a permis de mettre à l'épreuve notre projet, notre motivation... Nous avons pu ainsi l'affiner, rencontrer des organismes qui nous ont orientés et accompagnés dans nos démarches.

Franche-Comté Active est intervenue dans la négociation bancaire ce qui nous a aidé car ni l'une ni l'autre étions très à l'aise. Au delà du cautionnement qui représente pour nous un allègement financier, cela nous a motivé et mis en confiance quand à la crédibilité de notre projet. Il faut prendre le temps de préparer le projet, rencontrer des organismes partenaires. Le parcours est semé d'embûches et de déceptions qui participent aussi à la satisfaction finale d'aboutir et de créer.”

>> Tabac- Presse à Valentigney (25)

Mme Corinne Katz



“Suite aux difficultés économiques du Groupe Faurecia, un Plan de Sauvegarde Emploi a été mis en place permettant aux salariés de se repositionner. Occupant un emploi administratif à mi-temps pour cause d'invalidité je n'ai pas retrouvé de poste. Parallèlement ma fille souhaitait reprendre un tabac/presse et rencontrait beaucoup de difficultés, d'où l'idée de le reprendre à mon compte. Au début, nous allions pouvoir travailler ensemble, ensuite je lui transmets tout pour lui assurer son avenir.

Dès l'instant où j'ai décidé de reprendre ce commerce, j'ai fait tout ce qu'il fallait pour y arriver. Se retrouver au chômage après 30 ans dans la même entreprise, cela n'a pas été facile, il faut se remettre en question.

L'intervention de Franche-Comté Active et de Cré-entreprendre Initiative ont été positives car quand on se lance dans cette aventure et que l'on n'y connaît absolument rien c'est compliqué.

En fait, il faut savoir s'entourer de gens compétents, ne pas baisser les bras quand on voit que l'on tourne en rond, car au début c'est un peu ce que l'on ressent.”